



*Apport pour le restaurateur des ouvrages anciens traitant d'architecture*

## **APPORT POUR LE RESTAURATEUR DES OUVRAGES ANCIENS TRAITANT D'ARCHITECTURE<sup>1</sup>**

**L'EXEMPLE DE LA PEINTURE, DE LA DORURE ET DU VERNIS, DANS LES TRAITÉS  
D'ARCHITECTURE FRANÇAIS, DE LA FIN DU XVII<sup>E</sup> À LA FIN DU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE**

Isabelle GILLES  
Doctorante à l'ULg

*Il faut avoïer que nos ancêtres ne pouvoient rien faire de plus sage ny de plus utile que de mettre par écrit leurs belles inventions. [...] On ne sçauroit donc avoir assez de reconnoissance pour ceux qui ne nous ont point envié par leur silence les belles connoissances qu'ils ont euës ; mais qui ont pris le soin de les communiquer à leurs descendans.*

Vitruve<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

La restauration du patrimoine architectural consiste en un geste, tant intellectuel que matériel, posé par le restaurateur sur le bâti dans le but d'en assurer la meilleure transmission aux générations futures. Toute intervention requiert la connaissance la plus fine et la plus complète possible de l'édifice. Il convient notamment de reconstituer son histoire et de comprendre sa construction. À cette fin, des sources très diverses sont systématiquement recherchées et étudiées : du texte d'archive à la source matérielle que constitue l'édifice construit, en passant par la collection des documents iconographiques. Le traité d'architecture est beaucoup trop rarement intégré à l'ensemble de la documentation consultée. Or, témoin fondamental pour l'étude du bâti, il représente une source textuelle et iconographique, et plus généralement, un document contextuel, qui détermine les règles de l'architecture dans ses dimensions les plus vastes : culturelles, sociales, économiques, techniques. Ainsi, les informations délivrées par ces ouvrages enrichissent non seulement l'histoire de l'architecture, mais encore l'histoire des techniques, l'archéologie,

1. Ce texte, publié sous une forme succincte dans *Art&Fact*, n° 27, Liège, 2008, pp. 138-139, relate l'étude menée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie (orientation archéométrie), défendu en 2007, à l'Université de Liège, sous la direction du Professeur D. Allart, à laquelle je présente une nouvelle fois toute ma gratitude. Cette recherche est le point de départ de la thèse de doctorat que je mène actuellement au sein de cette même Institution.

Je remercie vivement le Professeur Halleux de m'avoir permis de présenter cette étude lors du Congrès de Namur.

2. Cl. PERRAULT, *Les dix livres d'architecture de Vitruve corrigez et traduits nouvellement en françois, avec des notes & des figures*, 2<sup>e</sup> éd, Paris, 1684, p. 230.





les sciences de la nature, pour ne citer que ces disciplines. Pour la restauration du patrimoine architectural, les données fournissent des pistes préalables et essentielles à toute analyse du bâti, puis guident et orientent le restaurateur dans l'optique de l'intervention qu'il projette pour l'édifice ancien.

Aussi, l'objet de l'étude consiste-t-il à offrir un aperçu de l'ampleur et de la richesse du contenu des ouvrages anciens d'architecture, dans le souhait de démontrer que le restaurateur, et plus généralement chaque acteur du projet de restauration, ne peut en aucun cas faire l'économie de la consultation de ces documents. La démonstration se déroule en trois étapes : réalisation d'une méthode de lecture critique ; à partir de celle-ci, approfondissement d'un thème précis ; puis, mise en lumière, pour le restaurateur, des données recueillies.

### 1. Quelques points de méthode

L'ensemble des livres anciens d'architecture – traités et albums de planches – compose une somme considérable, dans laquelle il apparaît nécessaire pour notre propos d'établir une première sélection. La bibliothèque personnelle de l'architecte Henri Maquet (1839-1909), léguée par testament à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, constitue l'ensemble expérimental sur la base duquel s'établit l'instrument de lecture<sup>3</sup>. Outre son accessibilité, cette collection très riche offre une certaine cohérence, en ce qu'elle contient essentiellement des livres d'architecture publiés entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, mais également une grande variété, dans le choix même des ouvrages couvrant divers champs culturels et géographiques. Dans cet ensemble, seuls les livres au contenu majoritairement textuel, c'est-à-dire les traités d'architecture au sens strict, sont envisagés. En effet, extrêmement riche et prometteuse, l'iconographie contenue dans les ouvrages mérite une approche quelque peu différente de celle que nous envisageons dans le cadre de cette étude. Enfin, le choix se porte sur les traités édités avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire avant que les notions mêmes de patrimoine architectural et de restaurateur voient le jour.

Après avoir constitué ce premier échantillon de livres, il nous faut imaginer une méthode de lecture à l'usage du restaurateur. À cet effet, nous posons le postulat selon lequel, dans la phase d'étude d'un bâtiment ancien, le traité d'architecture enrichit l'essentielle et toute première étape : l'observation de l'édifice (fig. 1). Par conséquent, nous développons une grille de lecture qui tend à une observation fine et conjointe du bâti et de l'écrit, et dont la structure s'organise autour de six entrées – situation, distribution, gros œuvre, second

3. Un inventaire bibliographique d'une partie du fonds Maquet a été réalisé : M.-D. RODADO, *Inventaire des livres anciens d'architecture et de décoration, provenant du legs Henri Maquet de la bibliothèque de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège*, travail de fin d'études, Institut provincial d'études et de recherches bibliothéconomiques, 1981.



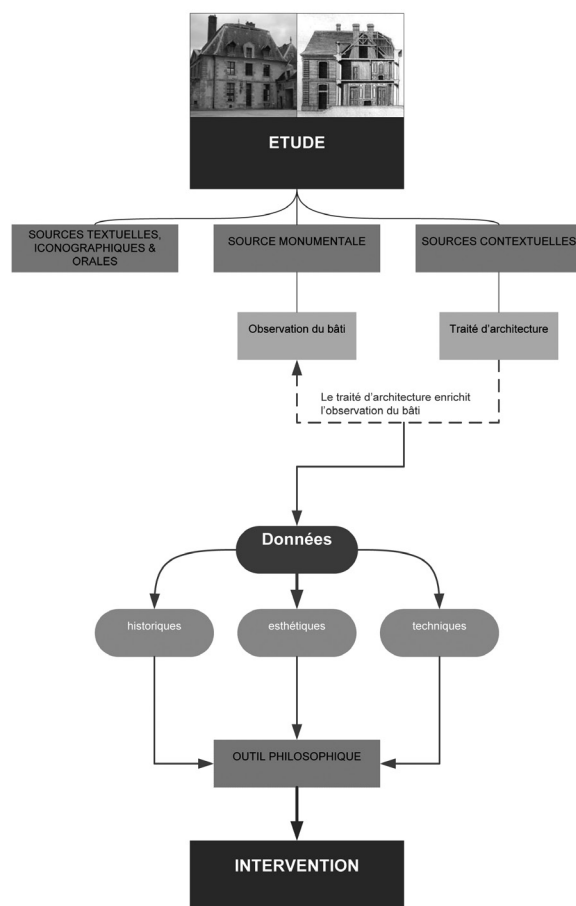


Fig. 1 : Schéma exposant la façon dont le traité d'architecture peut intervenir dans ladémarche de la restauration du patrimoine architectural

Réalisation : I.G.

œuvre, techniques spéciales, abords –, qui se ramifient à leur tour, décomposant ainsi l'ensemble construit en catégories de plus en plus précises (fig. 2). Cette structure correspond aussi bien au processus de conception d'un bâtiment, qu'au décorticage intellectuel de la construction d'un édifice ancien. La situation représente le milieu, au sens large – naturel, culturel, social, économique... –, dans lequel s'implante le bâti, ainsi que la façon dont il y prend sa place. La distribution est l'art d'organiser les espaces de vie, intérieurs et extérieurs, envisageant les usages de chacun, la façon dont ils s'articulent et la manière dont on y circule. Le gros œuvre comprend les éléments qui constituent la structure du bâtiment ainsi que sa couverture : des fondations à la charpente, en passant par les élévations extérieures et intérieures, par les structures de planchers, de plafonds, par les couvrements, ainsi que par tous les supports isolés œuvrant à la stabilité de l'édifice (colonne, console, etc.). Le

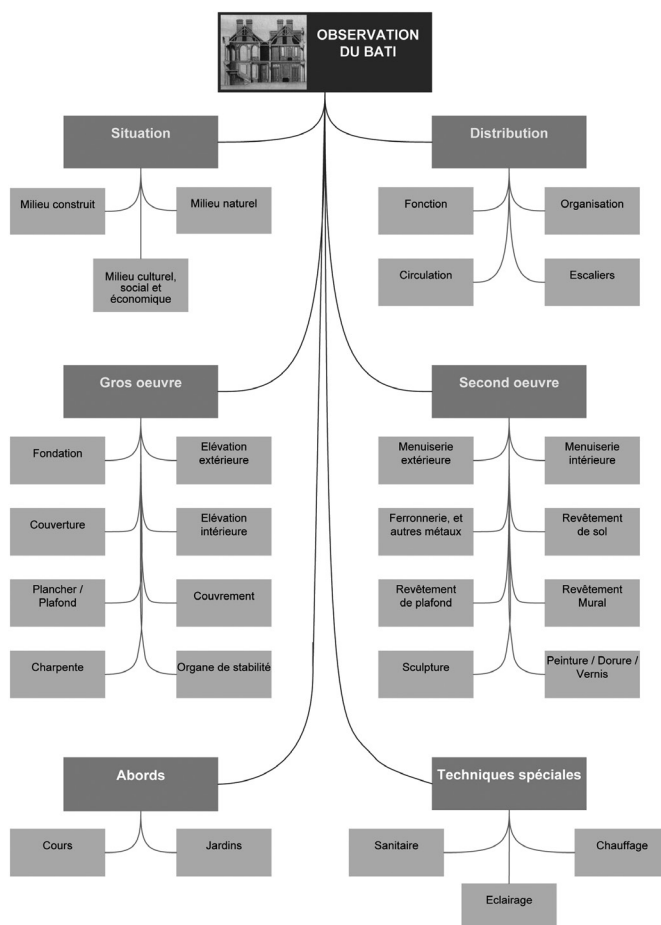


Fig. 2 : Schéma exposant une grille de lecture conjointe de l'écrit et du bâti, sur la base de l'observation du patrimoine architectural  
Réalisation : I.G.

second œuvre parachève l'édifice. Il ferme le gros œuvre et l'habille, du sol au plafond. Les techniques spéciales (sanitaire, chauffage et éclairage) équiper le bâti. Les abords (cours, jardins) l'enveloppent.

Superposant cet arbre analytique à l'échantillon de traités d'architecture, et procédant à un rapide survol, il apparaît déjà, avec de nombreuses nuances, que le contenu des écrits tient les promesses attendues pour le restaurateur.



## 2. La peinture, la dorure et le vernis

Afin de préciser la démonstration selon laquelle le traité d'architecture constitue un outil précieux pour le restaurateur, une entrée de la grille de lecture, nommée « peinture, dorure, vernis », est approfondie. Il est évident que ce choix conduit à rencontrer d'autres aspects du bâtiment. Aborder la peinture, la dorure et le vernis c'est aussi toucher au gros œuvre et au second œuvre, mais également à des préoccupations d'éclairage, à des façons de distribuer les appartements, à des questions de ressources naturelles...

Dans l'objectif de parvenir à une synthèse critique des données collectées, il est indispensable de définir une nouvelle sélection d'ouvrages, correspondant à une période, une aire géographique et une culture données. Suite à la première démarche d'approche des écrits, et en regard des informations issues du croisement de la grille de lecture et des ouvrages du fonds Maquet, il semble que les traités d'architecture français à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sont les plus prolixes sur le sujet de la peinture, de la dorure et du vernis. En outre, il apparaît que la préoccupation des auteurs pour ce thème ne cesse de croître lorsque l'on avance dans le siècle suivant. Dès lors, l'échantillon de livres, qui tend (sans y prétendre) à l'exhaustivité, contient les traités d'architecture français, de la fin du XVII<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>.

Nous établissons alors une synthèse des informations sur la peinture, la dorure et le vernis, contenues dans cette sélection de livres, et ventilons le sujet, selon quelques-uns de ses aspects : la terminologie, les supports, les matières colorantes, les techniques principales (détrempe, huile, imitations), les vernis, les dorures, pour terminer par les usages réservés à la peinture dans le bâtiment.

## 2. L'intérêt pour le restaurateur

De la synthèse de ces écrits, sur le sujet de la peinture, de la dorure et du vernis, il ressort des données, pour la plupart pertinentes, d'ordre technique, historique au sens large, et esthétique, dont voici un aperçu, dans les grandes lignes :

4. Voici la référence de quelques-uns des traités consultés : J.-Fr. BLONDEL, P. PATTE, *Cours d'architecture*, 9 vol., Paris, 1771-77 ; J.-Fr. BLONDEL, *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, 2 vol., Paris, 1737-1738 ; G. BOFFRAND, *Livre d'architecture contenant les principes généraux de cet art*, Paris, 1745 ; Ch.-E. BRISEUX, *L'art de bâtir des maisons de campagne*, 2 vol., Paris, 1743 ; A. FÉLIBIEN, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1690 ; N. LE CAMUS DE MÉZIÈRES, *Le Guide de ceux qui veulent bâtir*, 2 vol., Paris, 1786.





#### CELLULE 4 : Observer, décrire et comprendre

Le traité d'architecture constitue clairement une capitalisation des savoir-faire. Il propose quantité de matières (pigments, huiles, essences...) et révèle des techniques de mise en œuvre courantes (à la détrempe, à l'huile...), ou plus spécifiques, comme l'imitation de divers matériaux. Les recettes de peinture ou de vernis, parfois exposées à grand renfort de détails, semblent autoriser une reproduction fidèle. Avec des unités de mesures et de temps facilement convertibles (livres, pintes, onces, heures...), la transposition pose rarement question. Les informations sur les supports et leurs préparations sont aussi très riches pour la compréhension du bâti. Par exemple, il faut savoir que le lessivage des lambris peints consistait parfois en un décapage du support, ce qui compromet la découverte de la couche de couleur d'origine. Les ouvrages étudiés contiennent encore des indications sur les instruments du peintre. Outre l'intérêt pour l'histoire des techniques, ces données permettent l'identification de l'outil utilisé, et par conséquent de la technique.

Les informations délivrées sur les matières colorantes abondent. Cela permet d'observer assez clairement la palette de pigments utilisés dans la peinture du bâti, ainsi que les produits les plus couramment mis en œuvre : les blancs de plomb et de craie, les ocres jaunes et rouges... L'apparition, la disparition, ou encore la mention récurrente de certains pigments, autorise aussi une lecture diachronique. Par exemple, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le rouge de Prusse émerge, ainsi que le bleu de Prusse qui semble remplacer l'outremer naturel et le bleu de smalt. La gamme des pigments laqués est de plus en plus étendue à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (diverses laques, carmin, *stil de grain*, etc.). Les informations sur les pigments alimentent la compréhension de l'histoire de l'édifice étudié : ses couleurs d'origine, ses repeints... Connaître les couleurs utilisées à une époque donnée ne signifie pas pour le restaurateur qu'il faille obligatoirement les remettre dans leur état chromatique premier. Loin s'en faut. Mais cela permet d'éviter, lorsque l'on est ignorant, des choix arbitraires de restauration.

L'évolution de la palette et des techniques de mise en œuvre donne aussi des informations de l'ordre du goût. Il y a des usages qui perdurent durant tout le siècle, comme l'utilisation systématique du vert de montagne ou du vert-de-gris pour la peinture du mobilier de jardin. À l'inverse, des changements profonds s'observent, correspondant aussi à la succession des rois.

Dans les traités, la couleur occupe une place considérable dans l'art de la distribution. Les indications sont parfois si précises qu'il semble probable de retrouver l'organisation spatiale d'une habitation, sur la base de l'observation des couleurs et des techniques. Retrouver la place et l'usage de chaque espace, ainsi que la façon dont ils s'articulent, permet au restaurateur de concevoir avec authenticité un projet de réaffectation, et d'éviter toute distorsion ou incongruité dans le choix du nouveau programme. La connaissance de





l'usage premier des espaces permet aussi de mieux comprendre la présence de certaines altérations dans le bâtiment, et notamment sur les peintures : suie, graisses, humidité par exemple.

La définition des termes tombés aujourd'hui en désuétude, et leur traduction en plusieurs langues, comme chez Roland Le Virloys<sup>5</sup>, permet non seulement de mieux comprendre les techniques et les matières, mais encore d'éviter les anachronismes, toujours malvenus dans l'étude du passé.

Variées, abondantes et très riches, les données recueillies témoignent parfaitement de l'importance du recours au traité d'architecture dans une démarche d'étude, puis d'intervention, sur le bâti ancien. Reste que les informations délivrées par ces livres doivent être considérées comme des modèles théoriques, qui trouvent ou non leur application dans le bâti. Le monument reste la source première. C'est lui qui nous livre avant tout son histoire et ses secrets de fabrication. En guise d'illustration, écoutons Augustin-Charles D'Aviler, architecte du xvii<sup>e</sup> siècle, auteur d'un *Cours d'architecture* très largement diffusé, envisager le contenu de ses écrits :

*Voilà une bonne partie des regles qui concernent la matiere, la construction, & la forme des edifices. Mais comme l'Art de bâtir est infini par rapport à la diversité des lieux & de leurs usages qui demandent des formes différentes, & aux matieres que chaque Pays produit en particulier ; je déclare que les maximes que j'ay avancées, ne sont que des regles generales fondées sur les meilleurs exemples : que je n'ay point eu dessein d'épuiser chaque sujet, mais seulement d'en traiter suffisamment pour exciter ceux qui en voudront faire leur profession & y réüussir, à joindre la pratique à cette théorie<sup>6</sup>.*

La tentation fut vive, tout au long de cette étude, d'entamer déjà une nouvelle approche : la comparaison de l'écrit et du bâti. La prise de connaissance des ouvrages et l'organisation de la richesse de leur contenu restait néanmoins une étape préalable indispensable. Aujourd'hui, il nous est offert de confronter la théorie et la pratique, à travers la thèse de doctorat que nous menons à l'Université de Liège, et dont le thème consiste en une lecture croisée de l'écrit (les traités d'architecture français) et du bâti (les hôtels particuliers de la ville de Liège au xviii<sup>e</sup> siècle), avec comme fil conducteur l'étude de la distribution, c'est-à-dire de l'art d'organiser les espaces de vie, intérieurs et extérieurs.

5. Ch.-Fr. ROLAND LE VIRLOYS, *Dictionnaire d'architecture civile, militaire & navale*, 3 vol., Paris, 1770-1771.

6. A.-Ch. D'AVILER, *Cours d'architecture*, 3<sup>e</sup> éd., vol. 1, Paris, 1720, p. 355.

